



CONTRAT PAIN SPECIAL

« LE CHOCO »

OCTOBRE 2024

Entre le Producteur

Matthieu FILLACIER - PAYSAN BOULANGER

GAEC des Barettes -1034 Chemin des Barettes - 13300 Salon de Provence
 Label Ecocert 13/142633/1228427

ET

Madame / Monsieur Téléphone.....

Adresse.....

Courriel@.....

Désignation	08/10/24	15/10/24	22/10/24	S/TOTAUX
« LE CHOCO » (pain brioche chocolat et noisettes)			 x 4 € =€
	TOTAL			€

J'ai compris et accepte le contrat d'engagement
 et fournis..... chèque(s) à l'ordre du GAEC des Barettes d'un montant total de €
 ou total en AÏGO :.....

Les produits non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

Référentes AMAP boulangerie :

SUTTER CORINNE : 06 81 25 85 61 et / ou VALERIE OLSZEWSKI : 06 73 36 35 85

DISTRIBUTIONS LE MARDI – PARKING DE L'IUT de Salon de Provence de 18H A 19H